LAZARD
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Lazard European Alternative Fund B Acc EUR

Lazard European Alternative Fund est un compartiment de Lazard Global Investment Funds Public Limited Company (l'« OPCVM »)

ISIN: IE00BD5VYW86

Le Compartiment est géré par Lazard Fund Managers (Ireland) Limited, division du groupe Lazard

Objectifs et Politique d'investissement

Lazard European Alternative Fund (le « Compartiment ») vise à réaliser une croissance à long terme du capital.

Le Compartiment est activement géré et poursuivra son objectif principalement en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de participation (c'est-à-dire des actions) et dans des titres assimilables à des actions (c'est-à-dire des actions ordinaires et préférentielles, des ADR (certificats américains d'actions étrangères), des GDR (certificats internationaux d'actions étrangères) et des titres convertibles [titres convertibles en titres de participation de l'émetteur]) de sociétés domiciliées, constituées ou cotées en Europe ou de sociétés non domiciliées, non constituées ou non cotées en Europe mais y trouvant d'importantes sources de profit ou encore ayant des liens économiques étroits avec l'Europe, et dans d'autres instruments financiers assurant une exposition à ces actions.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur en actions de sociétés domiciliées, constituées ou cotées dans des pays non européens n'ayant pas de liens économiques étroits avec l'Europe.

Jusqu'à 20 % de la valeur du Compartiment peut être investie dans des marchés émergents.

Le Compartiment peut aussi investir dans des Real Estate Investment Trusts ou REIT (c'est-à-dire des sociétés d'investissement immobilier cotées), des billets négociés en bourse et des placements collectifs de type « fermés » si ces investissements sont conformes à la Politique d'Investissement du Compartiment.

Le Compartiment peut investir dans des liquidités et des instruments assimilés à tout moment et dans une mesure raisonnable en fonction des conditions du marché. Le Compartiment peut aussi investir jusqu'à 10 % de sa valeur en parts ou actions d'autres fonds d'investissement (y compris dans des fonds indiciels et d'autres compartiments de l'OPCVM).

Le Compartiment peut être exposé aux catégories d'actifs ci-dessus par le biais d'un investissement direct ou en recourant à des produits dérivés (des contrats financiers dont la valeur est liée au prix d'un investissement sous-jacent).

En raison de son recours à des produits dérivés, le Compartiment peut être « adapté » ou « à effet de levier » (ce qui peut conduire à une évolution de la valeur de l'actif du Compartiment beaucoup plus importante proportionnellement). L'effet de levier attendu du Compartiment (mesuré par la valeur nominale brute de toutes les positions sur produits dérivés) correspondra à 250 % de la valeur du Compartiment.

Vous pouvez acheter et vendre des actions du Compartiment n'importe quel jour d'ouverture des bourses de Londres et de Dublin.

Les éventuels revenus et profits attribuables à vos actions ne seront pas versés sous forme de dividende, mais accumulés dans le Compartiment en votre nom et se traduiront par une augmentation de la valeur de vos avoirs.

Le Compartiment a toute latitude pour sélectionner les titres dans lesquels investir dans les limites de l'Objectif et de la Politique d'investissement.

La performance du Compartiment est mesurée par rapport à celle de l'indice MSCI Europe Net Total Return (l'« Indice de référence »), que le Gestionnaire d'investissement a estimé être l'Indice de référence le plus approprié pour mesurer la performance. Le Compartiment n'est pas contraint par l'Indice de référence puisqu'il a la possibilité d'investir dans des titres et des catégories d'actifs qui ne font pas partie de l'Indice de référence.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, le « Règlement SFDR ».

Recommandation : Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme.

Profil de risque et de rendement



Risque plus Faible
Rendements Potentiellement plus Faibles

Risque plus Elevé
Rendements Potentiellement plus Élevés

Les catégories de risque et de rendement ci-dessus sont calculées au moyen de données historiques et peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement peut changer avec le temps et ne constitue pas un objectif ni une garantie. La catégorie la plus basse (catégorie 1) n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le profil de risque de cette Catégorie d'Actions est calculée sur la base de sa volatilité historique, c'est-à-dire l'amplitude des fluctuations des actifs sous-jacents du Compartiment au cours des 5 dernières années.

Cette Catégorie d'Actions a été classée dans la catégorie de risque indiquée ci-dessus parce que, sur la base des données historiques, les actifs sous-jacents du Compartiment ont présenté une volatilité modérément faible.

On notera qu'il existe d'autres risques qui ne sont pas nécessairement pris en compte dans les catégories de risque et de rendement ci-dessus. Certains de ces risques sont résumés ci-dessous.

- Il n'existe aucune garantie de capital ni aucune protection de la valeur du Compartiment. La valeur de votre investissement et du revenu qu'il génère peut diminuer ou augmenter, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant total que vous avez investi au départ.
- Ce Compartiment peut investir dans des titres de marchés émergents. Il se peut que ces marchés soient moins développés que d'autres, le Compartiment peut donc être exposé à un risque de volatilité plus élevé et ainsi être soumis à des délais pour acheter, vendre et revendiquer la propriété de ses investissements. Les systèmes politiques, économiques et juridiques peuvent également être moins développés dans les marchés émergents entraînant pour le Compartiment un risque plus important de perte du capital investi.
- Il existe un risque que la contrepartie dans certains contrats conclus par le Compartiment ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations. Par exemple, cela peut se produire dans le cas d'un investissement dans un Compartiment au moyen d'un instrument dérivé ou d'un instrument de dette, lorsque l'autre partie au contrat devient insolvable ou n'est plus en mesure de remplir ses obligations. Le Compartiment peut alors subir des pertes.
- Il existe des risques supplémentaires liés à l'utilisation d'instruments dérivés : le Compartiment investit dans des instruments dérivés afin de réduire son exposition (couverture) tout en augmentant celle aux investissements sous-jacents. Le recours à des instruments dérivés peut ainsi augmenter la possibilité de profit, mais également le risque de pertes.
- Le Compartiment peut investir dans des parts ou actions d'autres fonds d'investissement. Ces autres fonds peuvent eux-mêmes être soumis à leurs propres commissions et frais.
- Les actionnaires qui acquièrent des actions après le commencement d'une période de performance peuvent être assujettis à des commissions de performance même en l'absence d'évaluation des performances de la catégorie d'actions concernée pendant la période de détention de ces actions. Des commissions de performance peuvent être payées sur les gains non réalisés qui peuvent ensuite ne jamais l'être.
- Les rendements de votre investissement peuvent être affectés par les évolutions du taux de change entre la devise de référence du Compartiment et la devise dans laquelle les investissements du Compartiment sont libellés, la devise de votre Catégorie d'Actions et celle de votre pays de résidence.

Pour plus d'informations concernant les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus de l'OPCVM et du Supplément du Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	**5,00%**
Frais de sortie	**2,00%**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Compartiment sur une année	
Frais courants	**1,73%**
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	**20,00%**

Au cours du dernier exercice civile du Compartiment, les commissions de performance se sont élevées à 0,00% de la Catégorie d'Actions.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Il est possible dans certains cas que vous payiez moins.
Vous pouvez obtenir le montant réel des frais auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué dans le tableau est une estimation des frais à partir des frais attendus qui seront facturés au Compartiment sur une année et ne comprend pas la commission de performance ou les frais de transaction acquittés lors de l'achat ou de la vente d'actifs.

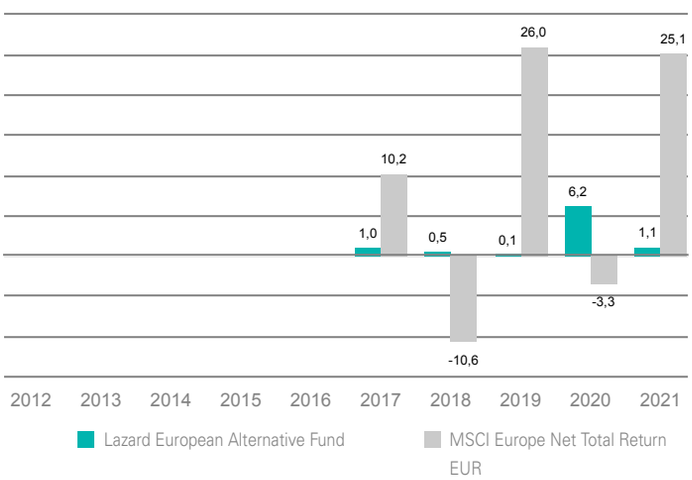
Un montant pour les « Droits et charges », tel que définis dans le Prospectus de l'OPCVM, peut être appliqué.

Les Administrateurs peuvent, à leur entière discrétion, prélever des frais d'échange s'élevant au maximum à 1 % de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions à échanger.

Veuillez vous reporter à la section « Commissions et frais » du Prospectus de l'OPCVM, au Supplément du Compartiment et à l'Annexe I « Informations détaillées relatives à la Catégorie d'Actions » du Supplément du Compartiment.

Le gestionnaire est en droit de recevoir des commissions de performance annuelles de 20 % de l'éventuel gain net, au-delà d'un taux critique de rentabilité plafonné à 5 % par an et au-delà d'un point culminant. Le gain net est calculé par rapport au nombre moyen d'actions de la catégorie concernée. La péréquation ne s'applique pas. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au Supplément du Compartiment.

Performances Passées



Le Compartiment a été créé le: 16/09/2015

Cette Catégorie d'Actions a été lancée le: 06/12/2016

Les performances passées sont calculées en euros.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées indiquées dans le tableau prennent en compte l'ensemble des charges, sauf les frais d'entrée du Compartiment.

Lorsque les données disponibles pendant une année ne sont pas suffisantes pour mesurer la performance, cette dernière n'est pas indiquée.

MSCI ne donne aucune garantie ni ne fait aucune déclaration explicite ou implicite et rejette toute responsabilité relative aux données MSCI contenues dans le présent document. Les données MSCI ne peuvent pas être distribuées ni utilisées pour servir de base à d'autres indices ni à des titres ou produits financiers. Le présent rapport n'a pas été approuvé, examiné ni produit par MSCI.

Informations Pratiques

Le Dépositaire de l'OPCVM est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Le Compartiment est l'un des divers compartiments de l'OPCVM. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales et les droits des investisseurs et des créanciers d'un compartiment doivent normalement se limiter à l'actif de ce seul compartiment.

Vous pouvez échanger vos placements entre les compartiments de l'OPCVM. Veuillez vous reporter à la section « Échanges entre Catégories d'Actions et Compartiments » du Prospectus de l'OPCVM.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant le Compartiment dans le Prospectus de l'OPCVM (disponible en anglais et en allemand) et dans les Rapports et Comptes annuels et semestriels, qui sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble (disponibles en anglais, en allemand et en italien). Ces documents sont disponibles gratuitement auprès de Lazard Asset Management Limited, 50 Stratton Street, Londres, W1J 8LL ou à l'adresse www.lazardassetmanagement.com.

Le Compartiment est soumis à la législation fiscale irlandaise. Cela pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Les dernières valeurs liquidatives des actions de l'OPCVM sont disponibles sur www.lazardassetmanagement.com.

Les détails de la Politique de rémunération de Lazard Fund Managers (Ireland) Limited, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant: www.lazardassetmanagement.com. Vous pouvez demander à recevoir gratuitement un exemplaire au format papier de cette politique auprès de Lazard Fund Managers (Ireland) Limited.

La responsabilité de Lazard Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.